

**ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA DEMANDE PRESENTÉE PAR MADAME LA
GERANTE DE LA SARL ETABLISSEMENTS MOREAU EN VUE DE
L'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE CARRIERE DE CALCAIRE
SITUEE SUR LA COMMUNE DE POULIGNY SAINT PIERRE**

Observations portées sur le registre

1. M. Jean-Michel Multon, maire de Lureuil

Entretien des chemins ruraux, faciliter la circulation des engins agricoles, développer le tourisme, créer des emplois, diminuer les coûts de transport des matériaux seront plus faciles avec la carrière.

Avis favorable.

Pris en compte.

2. M. Etienne Rocher 18 rue de Ruffec 36300 Le Blanc

Trois points l'interpellent :

- Pourquoi n'a-t-on pas le droit de mettre un tas de fumier à moins de 200 m d'une habitation ?
- Quels sont les risques de pollution du « captage d'eau potable » ?
- Une des personnes qui « mène le progrès » serait en procédure avec la justice.

Avis défavorable.

Pris en compte.

3. M. Jean-Marie Pujet, gérant de SARL TP Pajot

Il a beaucoup de demandes d'empierrement de plateformes et il s'approvisionne dans des carrières à 60 km.

Avis favorable

Pris en compte.

4. M. Robert Ansel, photographe , auteur de « Lumières de Brenne » 2 rue Georges Clemenceau 36290 Paulnay

Apparition inévitable de nuisances sonores, de poussière, de dégradation de routes, de dégradation de paysages qui porteront atteinte à l'image de la Brenne avec des conséquences négatives sur la fréquentation touristique.

Avis défavorable.

Pris en compte.

5. Mme Brigitte Joyeux 36220 Sauzelles

Le projet va « apporter un apport » financier à la commune et aux agriculteurs, ne va pas dénaturer le beau village de la Boudinière. et créer des emplois.

Avis favorable

Pris en compte.

6. Mme Elisabeth Calas, 1^{ère} adjointe à la commune de Sauzelles, professeur documentaliste

Projet à l'encontre des objectifs de protection de la faune et de la flore du Parc. Non respect du patrimoine local, et impact sur le tourisme.

Avis défavorable.

Pris en compte.

M PJ12
1115

7. Mme Lise Rimbaux

La carrière va apporter un nouveau dynamisme local.

Avis favorable

Pris en compte.

8. Mme Marie Millin 3 place André Remondeau 36300 Pouligny Saint Pierre

Elle est ravie de constater que la commune agisse une nouvelle fois pour l'économie Elle permettra d'avoir un approvisionnement proche des lieux de chantier.

Elle félicite la commune pour faire de beaux projets comme celui-ci.

Avis favorable

Pris en compte.

9. M. Julien Darreau, pisciculteur 36300 Pouligny Saint Pierre

La commune est dans une phase de dynamisme et ce nouveau projet ne pourra que l'amplifier. Quant à l'impact sur l'écologie, il est néant, et des infrastructures seront mises en place pour éviter les désagréments.

Economie et écologie ne sont pas incompatibles.

Avis favorable

Pris en compte.

10. Mme Pascal Guignard et Djaoudi Toufik Djaoudi La Boudinière 36300 Pouligny Saint Pierre

Ils découvrent avec stupeur le projet d'ouverture d'une carrière sous leurs fenêtres, qui ne risque pas d'améliorer la santé de son mari (problèmes respiratoires).

Non aux nuisances : bruit, poussière, circulation excessive des camions ;

N'a pas sa place dans le PNR de la Brenne.

Avis défavorable.

Pris en compte.

11. Mme xxxx Lalange Elodie

C'est une bonne chose pour le développement de notre commune.

Avis favorable.

Pris en compte.

12. M. Lionel Buffard 7 rue de la Serre Bourdeau 36300 Pouligny Saint Pierre

Très bien pour le développement de la commune ; c'est un beau projet économique pour la commune et ses alentours.

Avis favorable.

Pris en compte.

13. M. Alain Lalange, 36290 Paulnay

Bon projet pour la région.

Avis favorable.

Pris en compte.

14. M. Pierre Lauthier 36370 Bélâbre

Cela permettra de développer un peu plus l'économie de ce secteur.

Avis favorable ;

Pris en compte.

15. M. Jean François Gabillon

Le projet est une bonne chose pour la commune qui est en plein développement.

Avis favorable

Pris en compte.

M 2342
215

16. M. Jean Yves Dion, artisan TP, 12 rue Albert Chichery Le Blanc 36300

Il soutient le projet pour des raisons évidentes de proximité et de facilité pour le travail.

Possibilité de s'approvisionner localement en agrégats et diminution des frais de transport.

Avis favorable

Pris en compte.

17. Mme Marie Duguet

Soutient le projet de carrière.

Avis favorable

Pris en compte.

18. B. Duguet

Soutient le projet de carrière : une bonne idée qui devrait donner des emplois dans la commune ;

Avis favorable

Pris en compte.

19. SARL Rateau Bernard

Bon projet pour la région qui sera utile pour le bâtiment.

Avis favorable

Pris en compte.

20. M. François Sarlat

IL voit dans le registre que les riverains ont peur du bruit et il lit dans le dossier que la législation et les normes anti-bruit seront respectées.

Avis favorable.

Pris en compte.

21. M. Jean-Pierre Darreau, président du SIERF et de la Maison du Fromage

Le dossier étant géré par la préfecture, « on ne comprendrait pas pourquoi les règles administratives auraient été bafouées ».

Le projet est annoncé depuis 2 ans aux vœux du maire et il est cité dans le journal municipal diffusé à tous les habitants.

En tant que président du SIERF, il indique :

- le projet se situant dans le périmètre de protection éloigné de la source Gombault et du forage de la Gare de Fontgombault, une étude hydrogéologique a été réalisée,
- il n'est pas exclu que les pertes du Suin rejoignent le captage de la source Gombault,
- la turbidité observée lors de la vidange des étangs en amont est efficacement traitée par le SIERF,
- l'impact hydrogéologique du projet est considéré comme nul à négligeable au plan qualitatif, et comme faible à négligeable au plan qualitatif,

En tant que gestionnaire de la maison du fromage, il considère que le personnel (avec les 3-4 emplois créés) travaillant sur la carrière s'arrêtera à l'auberge et à la Maison du Fromage ;

Les méthodes d'extraction ayant évolué, il estime qu'il y aura moins de poussière et de bruit, et que la route est faite pour la circulation.

En conclusion, il pense que l'implantation de la carrière ne peut qu'être favorable au développement de la commune et à ses habitants.

Avis favorable.

Pris en compte.

22. M. Loïc Bonneau dirigeant de la SARL AB. Bâtisseurs 36300 Ciron

Elargissement de son offre avec l'apport de granulats.

Avis favorable.

Pris en compte.

W PJL
3145

23. M. Laurent Zaragossa, 36300 Pouligny Saint Pierre

Est d'accord pour vendre ses terres en vue de leur exploitation et « personne n'a le droit de lui dire ce qu'il doit faire ».

Avec l'argent de la vente, il veut restaurer ses bâtisses dont l'une date du XVIIème siècle ; sinon, il « l'écroulera ».

Avis favorable.

Pris en compte.

24. M. Marie Zaragossa, 36300 Pouligny Saint Pierre

Elle estime que « si le projet devait nuire au village, nous n'aurions jamais signé (la vente des terres à exploiter) ».

Avis favorable.

Pris en compte.

25. M. Jean Yves et Mme Marie Christine Lepar

Est vendeur d'une parcelle du site, et « ne le fait pas pour dénaturer » les lieux.

S'est informé en allant visiter d'autres carrières qui « ne sont pas si nuisibles que cela ».

Refaire les chemins de la commune a un coût exorbitant : de ce fait, il emprunte les axes routiers avec son matériel, ce qui gêne les automobilistes.

Il sera plus économique de prendre les pierres sur place, et avec plus de chemins en bon état, il y aura plus de touristes.

« La commune cherche à se développer, nous devrions tous en être fiers, j'aime mon village ».

Avis favorable

Pris en compte.

26. M. Stéphane Retaud

L'extraction permettra de remettre les chemins de randonnée en état avec un coût dérisoire.

Une aubaine pour les entreprises locales de TP qui auront moins de transport, et donc moins de pollution.

Avis favorable

Pris en compte.

27. M. Cyril Confolant et Mme Adriane Four, de Pouligny Saint Pierre

L'exploitation de la carrière présente plusieurs avantages pour les chemins de randonnée, qui attirent le tourisme et font découvrir un patrimoine naturel exceptionnel, d'où l'importance d'avoir des chemins entretenus.

Avis favorable

Pris en compte.

28. Mme Rose Lhérondel, de Pouligny Saint Pierre

Alors qu'à Pouligny, « ça bouge », la population craint le changement et y fait barrage : « c'est de bonne guerre ».

Ceux qui parlent d'environnement et de patrimoine ne sont pas ceux qui agissent et sont sur le terrain pour nettoyer, débroussailler, mettre en valeur ou encore écrire un article dans le journal municipal.

Il y a ceux qui se manifestent lorsqu'un projet dérange leur tranquillité et que l'on ne voit jamais participer aux différentes activités de la commune.

Cette carrière répond à un besoin de granulats et fera faire des économies de transport à la commune et à ses habitants.

Avis favorable

Pris en compte.

29. M. Patrick Philippe La Boudinière 36300 Pouligny Saint Pierre

Il pose différentes questions :

- est-ce un contrat d'engagement sur 30 ans,
- quel matériel pour remplacer celui qui est prévu ?
- que se passera-t-il si la ressource est plus importante, s'il y a une modification du contrat et s'il y a une faillite de l'entreprise?
- quelles sont les caractéristiques du brise-bloc ?
- quel est l'intérêt de la commune ?
- y a-t-il une commission de suivi ?

Il est volontaire pour participer à la commission de suivi.

Avis défavorable.

Pris en compte.

M PJ12
4115

30. Mme Annie Faichault

Habitant dans un hameau à 200 m du projet, elle évoque le bruit, la poussière et les conditions de sortie de son bois, à proximité.

Avis défavorable.

Pris en compte. L'exploitant prendra des dispositions occasionnelles permettant de sortir le bois exploité.

31. Mme Véronique Racine.

Nuisance sonore du projet : « beaucoup trop de camions, 50 par jour, devant ma porte ».

Avis défavorable.

Pris en compte.

32. SARL Martial Duval

Pour la carrière.

Avis favorable.

Pris en compte.

33. M. Alain Baudoux 36300 Pouligny Saint Pierre

« Pour la carrière, la plus grande possible pour avoir plus de 50 camions par jour. Quels beaux chemins nous allons avoir ! »...

Avis défavorable.

Pris en compte.

34. M. Laurent Pompeigne, ancien chauffeur de TP

« Une carrière ne condamne pas un village à perpétuité, la carrière est une bonne chose pour Pouligny »

Avis favorable.

Pris en compte.

35. Mme Régine Baudoux-Picard

Lorsqu'un projet est lancé, il faut expliquer ; les habitants ont été informés au moment des vœux du maire et par le bulletin municipal.

Le projet s'appuie sur une étude d'impact réalisée sociétés compétentes qui apportent un accompagnement efficace et durable. Il créera 3-4 emplois.

Depuis 2008, la commune a de très nombreuses réalisations à son actif ; pour 2018, elle a le projet de restaurer l'église et de construire un habitat regroupé.

Elle souhaite, avec les élus, continuer à travailler pour que Pouligny Saint Pierre soit une commune dynamique, riche de ses activités économiques.

Avis favorable

Pris en compte.

36. Mme Jourdan-Barry et Mme Françoise Sécheresse

Avis totalement négatif :

- en raison de son impact sur la nature et la biodiversité dans le PNR de la Brenne dont l'objectif est de valoriser le tourisme autour de la nature,
- pour le tourisme : les vacanciers viennent admirer le paysage, la faune sauvage, et non pas une carrière et des camions.

Avis défavorable.

Pris en compte.

37. M. François Bigot 6 rue du Pont 86260 Vicq sur Gartempe, président de l'association Val de Gartempe, Creuse Anglin (VEGA)

M. Jüngler UNTIET, la Balière (?) 86060vVicq sur Gartempe

Mme Isabelle Lemaigre-Dubreuil le Pont 37290 Yzeure sur Creuse

Les nuisances pour le voisinage sont certaines. L'impact sur les captages en eau est probable.

Le dossier ne prend pas en compte les habitants.

Le projet constitue un intérêt économique pour les seuls exploitants de la carrière, et une atteinte aux activités actuelles pour le territoire.

L'absence de concertation avec le PNR montre que le mode de fonctionnement local est ignoré.

La très forte sensibilité environnementale du site n'est pas reconnue.
Avis défavorable.
Pris en compte.

38. M. Eric Bourgeon
Non à la carrière de calcaire.
Avis défavorable.
Pris en compte.
Pris en compte.

39. M. Raymond Rocherieux 36300 Pouligny Saint Pierre
« Je sens bien la carrière. Pour la commune, c'est très bien ».
« Nous avons des chemins qui ont besoin de réparations ».
Avis favorable.
Pris en compte.

40. M. André Retault Boussé 36300 Pouligny Saint Pierre
Le projet peut apporter une activité à la commune et surtout éviter à la société « Irribaren » de faire traverser par la commune des dizaines de camions.
« Eviter à des pierres de faire 200 km aller et retour, ça peut être de l'écologie ».
« Si les opposants étaient propriétaires des terrains, ils le seraient beaucoup moins ».
Avis favorable.
Pris en compte.

41. Mme Christiane Bouzat 10 rue des Aubiers Champ Cornu 36300 Pouligny Saint Pierre
« L'ouverture d'une carrière apportera un nouveau dynamisme local ».
« La commune aura de beaux chemins »
Avis favorable.
Pris en compte.

42. M. Alain Moulène Brenne Paysages
« Enfin une carrière de calcaire ; nous l'attendons depuis longtemps. »
« Je suis artisan et dois aller à 50 km d'ici chercher les graviers calcaire ».
« Une activité supplémentaire à Pouligny ».
Avis favorable.
Pris en compte.

43. Mme Julia Barreau les Chézeaux 36300 Pouligny Saint Pierre
« Oui à l'emploi, au développement et à l'économie locale » ;
Avis favorable.
Pris en compte.

44. M. Roland Defressine 10 rue des Cabouins 36300 Pouligny Saint Pierre
« Un projet qui servira à beaucoup de personnes, surtout aux artisans de la région ».
Avis favorable.
Pris en compte.

45. Mme Defressine
« Oui pour l'ouverture d'une carrière ».
Avis favorable.
Pris en compte.

46 M. Jean-Jacques Defressine 36300 Pouligny Saint Pierre
« La carrière répond aux entreprises et aux particuliers de la région »
Avis favorable.
Pris en compte.

47. Mlle Justine Defressine

Pour la carrière.

Avis favorable.

Pris en compte.

48. Mme Patricia Defressine

Pour la carrière.

Avis favorable.

Pris en compte.

Pris en compte.

49. M. Emmanuel Nouveau 36300 Pouligny Saint Pierre

Pour la carrière.

Avis favorable.

Pris en compte.

50. Mme Jeanne Courthial 36300 Pouligny Saint Pierre

« Propriétaire de terrains, je suis pour l'ouverture de la carrière »

Avis favorable.

Pris en compte.

51. M. Robert Dion et Mme Raymonde (?) Dion 36300 Pouligny Saint Pierre

Avis favorable.

Pris en compte.

52. M. Christian Lacôte et M. Jean-Luc Murteau du CDRP Indre 89/23 allée des Platanes
Maison des Sports 36000 Châteauroux

Le projet se trouve à proximité immédiate de chemins ruraux à préserver pour la pratique de la randonnée :

- le CR de la Boudinière à Lureuil,
- le CR du Bigoureau à Launeau.

Deux circuits de randonnée passent par le village de La Boudinière :

- un circuit balisé en jaune de 13 km,
- un circuit balisé en bleu de 4,5 km.

Le projet occasionnera des nuisances sonores et visuelles sur ces deux CR et ces deux circuits de randonnée, et entrainera une modification du paysage.

Les deux circuits traversant la RD 975 seront confrontés à des problèmes de sécurité liés à l'accroissement du trafic des camions.

Avis défavorable.

Pris en compte.

53. M. Moreau (?) 36300 Pouligny Saint Pierre

« Pourquoi ce silence gardé autour du projet ? »

Avis défavorable.

Pris en compte.

54. Mme Laura Lepair La Boudinière 36300 Pouligny Saint Pierre

« Stop aux restrictions absurdes des écolos ; voyons plus loin pour un meilleur développement ».

« Est-ce possible d'être maître de nos propres biens ? ».

« Oui à la carrière et non aux conneries ».

Avis favorable.

Pris en compte.

55. Famille Frot 36300 Pouligny Saint Pierre

« Rien n'a été fait dans le dos ».

« Oui à la vie de la commune, oui, oui et oui ! »

Avis favorable.

Pris en compte.

M 212
715

56 Mme Valérie Nouveau 36300 Pouligny Saint Pierre
« C'est pour la vie de la commune, pour créer des emplois ».
Avis favorable.
Pris en compte.

57. M. Jackie Maronneau 36300 Pouligny Saint Pierre
« Oui à la carrière pour le bien de tout le monde ».
Avis favorable.
Pris en compte.

58. M. Mickael Duplaix
« Pour exploiter ce que la terre nous donne ».
Avis favorable.
Pris en compte.

59. M. Jean Hugues Roffet
« Oui la carrière ».
Avis favorable.
Pris en compte.

60. M. Yannick Barreau 36300 Pouligny Saint Pierre
« Oui à la carrière, au développement de la commune, à la matière première et au futur emploi »
Avis favorable.
Pris en compte.

61. Mme Béatrice Tucholski. 36300 Pouligny Saint Pierre
Oui à la carrière.
A vécu près d'une carrière sans en subir les désagréments.
Avis favorable.
Pris en compte.

62. M. et Mme Jean-Marie Deforges
Oui à la carrière.
S'il y a des nuisances, pourquoi les habitants à proximité des carrières existantes ne se plaignent pas ?
« Ne soyez pas égoïstes, pensez aux sans emploi, au développement économique de la commune ».
Avis favorable.
S'agissant des nuisances à proximité d'une carrière, ces propos ne sauraient être complètement partagés.

63. M. et Mme Rémy Trinquet 36300 Pouligny Saint Pierre
Avis favorable.
Pris en compte.

64. M. et Mme Pierre Joly 36300 Pouligny Saint Pierre
« Oui à la carrière et au développement de la commune ».
Avis favorable.
Pris en compte.

65. M. et Mme Didier Girault 36300 Pouligny Saint Pierre
« Oui à la carrière pour le développement de la commune ».
Avis favorable
Pris en compte.

66 Mme Sandra Girault 36300 Pouligny Saint Pierre
Avis favorable.
Pris en compte.

67. M. et Mme Yves Lardy 36300 Pouligny Saint Pierre

« Oui à la carrière ».

« Arrêtons les mensonges ».

Avis favorable.

Pris en compte.

68. M. Yannick Lardy

« Oui à la carrière ».

Avis favorable

Pris en compte.

69. M. et Mme André Pinault

« Oui la carrière ».

Avis favorable

Pris en compte.

70. M. et Mme Gérard Chabot 36300 Pouligny Saint Pierre

Avis favorable.

Pris en compte.

71. M. Stéphane Geoffroy 36300 Pouligny Saint Pierre

Partage la volonté d'exploiter la carrière qui peut apporter de l'emploi et du dynamisme.

Avis favorable.

Pris en compte.

72. Mme Martine Pailler-Lefaver

« Oui à la carrière, aux emplois et au développement de la commune ».

Avis favorable.

Pris en compte.

73. M. et Mme Fabien Pailler

« Un dynamisme supplémentaire pour cette commune »

Avis favorable.

Les commentaires sur la gestion de la commune de Le Blanc n'ont pas leur place dans cette enquête.

74. M. François Pailler 36300 Pouligny Saint Pierre

« Emploi, dynamisme et économie ».

Avis favorable.

Pris en compte.

75. M. et Mme Pierre Brunet 36300 Pouligny Saint Pierre

« Oui à la carrière, aux emplois et au développement de la commune ».

Avis favorable

Pris en compte.

76. M. et Mme Pétrault 36300 Pouligny Saint Pierre

Très favorable « pour dynamiser la commune ».

Avis favorable.

Pris en compte.

77. M. Bertrand Bisson et Mme Isabelle Bisson 36300 Pouligny Saint Pierre

Cette carrière ne peut apporter que du dynamisme ;

Il n'y aura pas beaucoup de nuisance.

Il faut savoir dire oui à tout ce qui peut créer du travail et enrichir une région.

Avis favorable.

Pris en compte.

H 2342
9115

78. Mme Angèle Bisson

Pour les générations à venir : « richesse par le travail ».

Avis favorable

Pris en compte.

79. Mme Marie Madeleine Pavageau (?)

Est pour le développement économique de la carrière.

Avis favorable

Pris en compte.

80. Mme Liliane Maronneau 36300 Pouligny Saint Pierre

Favorable au projet et au développement de la commune.

Avis favorable.

Pris en compte.

81. M. et Mme Christian Dion 36300 Pouligny Saint Pierre

Est pour le projet, le développement et l'aménagement de la commune.

« Nous désirons garder le droit d'exploiter nos terres comme bon nous semble ! ».

La carrière servira aussi à combler les volumes exploités, par de la terre, des pierres et des résidus propres provenant des exploitants et des particuliers ; elle créera des emplois et permettra de se ravitailler en en agrégats.

Avis favorable.

Pris en compte.

82. M ;Julien Dion

« Oui à la carrière, aux emplois et au développement de la commune ».

Avis favorable.

Pris en compte.

83. M. Jean-Michel Paillet les Cardinaudières 36300 Pouligny Saint Pierre

Il fait partie des vendeurs des terrains concernés.

Il a fallu effectuer plusieurs prospections avant de trouver le meilleur endroit.

En raison de la complexité du dossier à monter, il est préférable de prévoir une exploitation de calcaire importante.

La proximité de la carrière est favorable pour les entrepreneurs locaux.

Il fait confiance à l'Etat qui n'autoriserait pas l'ouverture d'une carrière ne posant que des désagréments.

Le site envisagé est en périphérie du « Cœur de Brenne », n'est pas traversé par des chemins de randonnée et n'est pas une aire touristique ; il accueillera un secteur d'activité supplémentaire.

Avis favorable.

Pris en compte.

84. M. Eric Retault Vaugirard 36300 Douadic

Oui au développement de la commune et aux emplois.

Prix des cailloux intéressants pour les la commune (entretien des chemins) et les particuliers.

Avis favorable.

Pris en compte.

85. M. Yves Retault Vaugirard 36300 Douadic

Un grand projet qui arrive après la fermeture de l'usine Catoire.

Il faut utiliser tous les moyens pour sauver les petites communes.

Avis favorable

L'usine Catoire est toujours en activité

86. M. Jean-Louis Chézeaux, maire de Saint Aigny

Avoir des routes et chemins très carrossables a une contrepartie, celle d'aller chercher des cailloux dans les départements voisins, alors qu'il y en a sur place.

« Au conseil municipal et à son maire démocratiquement élu de faire en sorte qu'il y ait le moins de nuisances possibles... »

H 2012
10/15

Avis favorable.
Pris en compte.

87. M. Thibault Dion 36300 Pouligny Saint Pierre
Avis favorable.
Pris en compte.

88. Le syndicat des jeunes agriculteurs des mille étangs
Projet synonyme de rentabilité économique pour les agriculteurs et aussi les artisans et les commerces locaux.
Les coûts de transport sont plus importants que la matière première.
Nombreuses répercussions économiques : nouveaux emplois, nouveaux habitants avec des enfants pour l'école, des transporteurs à l'auberge...
Facilité pour entretenir les chemins touristiques et agricoles.
« Projet à grandes capacités sociale et économique pour notre territoire ».
Avis favorable
Pris en compte.

89. M. Daniel et Mme Marie Rose Chagnon 36300 Pouligny Saint Pierre
La carrière « va produire de l'économie ».
Avis favorable
Pris en compte.

90. Mme Isabelle Mathé 5 cité des Sables 36220 Méréigny
C'est une «aubaine» de disposer de ce site :

- créateur d'économies locales,
- possibilité d'approvisionner du gravier à moindre coût pour les chemins,
- refuser le projet, c'est figer les activités et retourner au Moyen-Age,
- avec la carrière de Pouligny, on peut réaliser de beaux projets,
- les élus de Pouligny seront très respectueux de la réglementation vis-à-vis des nuisances.

« Notre territoire a besoin de tels projets ».
Avis favorable.
Pris en compte.

91. M. Sylvain Piau et Mme Adeline Joyeux
Favorable à la carrière pour des raisons économiques : des emplois, des cailloux moins chers et avec moins de frais de transport, moins de pollution.
Avis favorable.
Pris en compte.

92. Mme Nathalie Brajart et M. xxx Brajart 36300 Pouligny Saint Pierre
« Projet qui peut dynamiser la commune ».
Besoin d'agrégats mais les coûts actuels de transport sont élevés.
Avis favorable.
Pris en compte.

93. M. Daniel Robin et Mme Gisèle Robin 36300 Pouligny Saint Pierre
Avis favorable.
Pris en compte.

94. M. et Mme Masdupuy La Boudinière 36300 Pouligny Saint Pierre
Projet en complète opposition avec les politiques publiques et la création du PNR.
La promotion de la qualité de la vie, du tourisme vert et des efforts des collectivités publiques sont « battus en brèche ».
Après avoir supporté la promotion et l'amélioration du hameau, il est « incompréhensible » qu'elle décide d'« aller à rebours ».
Avis défavorable.
Pris en compte.

M 8M2
1115

95. M. Olivier Wetter

Non au bruit, non à la poussière, non à l'enlaidissement.

Oui pour une nature préservée.

Avis défavorable

Pris en compte.

96. Mme Ghislaine Chabot 36300 Pouligny Saint Pierre

« Que du positif ».

Avis favorable.

Pris en compte.

97. Mme Michèle Bertrand. 36300 Pouligny Saint Pierre

Ce sera un plus pour la commune et ses habitants.

Avis favorable.

Pris en compte.

98. Mlle Adélaïde Pineau

Avis favorable

Pris en compte.

99. M. Julien Pichon 36300 Pouligny Saint Pierre

« Une économie de la commune augmentée »

Avis favorable

Pris en compte.

100. M. René Bernard, élu de Douadic

Possibilité pour les communes voisines de bénéficier de granulas à moindre coût pour l'entretien de la voirie.

Projet qui apportera une amélioration de l'économie locale.

Avis favorable.

Pris en compte.

101. Mme Odile xxxx

Très beau projet.

Avis favorable.

Pris en compte.

102. Mme Chantal Joyeux 36220 Sauzelles

Va créer des emplois « tout en sauvegardant la nature ».

Avis favorable.

Pris en compte.

103. M. Pascal Joyeux 36220 Sauzelles

Le projet relève d'un travail approfondi d'un bureau d'étude qui a pris en compte l'ensemble des éléments positifs et négatifs et cette étude qui « respecte la législation » est favorable.

Avis favorable.

Pris en compte.

104. Mme Angélique Roffet, exploitante agricole, conseillère municipale, élue à la Chambre d'agriculture et membre de la commission environnement et des territoires 36300 Pouligny Saint Pierre

Oui au projet et « au développement de notre commune ».

« Stop aux opposants de tous la projets, carrière, éolienne, bâtiments d'élevage... ».

« Ras le bol d'être guidé par des soi-disant protecteurs de la nature qui eux-mêmes sont les détracteurs ».

« Stop aux anti-tout, notre territoire veut vivre ».

Avis favorable.

Pris en compte.

h PJ12
12/15

105. M. Patrick Massias 4 rue de la Vallée 36220 Sauzelles

Le choix du site paraît judicieux car le hameau le plus proche, La Boudinière, est « à une distance appropriée à ce type d'exploitation ».

Pour le trafic routier, la circulation actuelle des poids lourds est déjà relativement soutenue et les quelques camions ne vont pas apporter de désagréments supplémentaires aux habitants de la Boudinière déjà habitués.

Elle permettra un approvisionnement local en granulats et créera des emplois.

Ce projet doit « voir le jour » tout en respectant les règles environnementales sous le contrôle des services de l'Etat.

Avis favorable

Pris en compte.

106. M. Jean-Michel Joyeux 36220 Sauzelles

Intérêts économiques pour les propriétaires des champs, et la commune avec la création de plusieurs emplois.

Pas d'impact « préjudiciaire » pour l'agriculture, la faune et la flore.

Répond à des besoins forts pour l'approvisionnement du marché dans le domaine du BTP et pour les particuliers.

Avis favorable.

Pris en compte.

107. M. Michel Carré la Petite Muse 37290 Tournon Saint Pierre, gérant de l'EARL la Muse avec 3 personnes qui travaillent sur l'exploitation

Est pour la liberté d'entreprendre et « pour aller de l'avant tout en respectant le bon sens ».

Demande de respecter les acteurs économiques que sont les agriculteurs, les artisans et les commerçants qui font vivre le monde rural.

Avis favorable.

Pris en compte.

108. XXXX

Habitant à La Chaume, « rien ne me protégera des bruits et des poussières et il n'y a pas d'arbres pour me protéger ».

Avis défavorable

Pris en compte.

109. Mme Ghislaine Retaud La Bigoureau 36300 Pouligny Saint Pierre

Projet « dément et démesuré, tout près des maisons ; il faut être inconscient pour y avoir pensé ».

Poussières, bruits, pollution sur l'eau potable, détériorations de la qualité de vie, massacre de l'environnement : « qu'avons-nous fait pour mériter cela ? ».

« Des camions, toujours plus de camions », avec des risques d'accidents encore plus élevés.

Avis défavorable

Pris en compte.

110. M. Dominique Brouard La Bigoureau 36300 Pouligny Saint Pierre

Retraité, il souhaite finir sa vie au calme et « profiter du charme de la nature ».

Le trafic des camions incessant et le ramdam du brise-roche hydraulique n'ont rien d'apaisant.

Non à la carrière.

Avis défavorable.

Pris en compte.

111. XXXX

Remettant un document au commissaire enquêteur, elle souligne les difficultés rencontrées pour accéder à la mairie en raison d'une manifestation des « pro-carrières ».

L'accès à la mairie n'a pas été empêché. Pris en compte.

112. XXXX

Voyant la manifestation et les gendarmes, une personne venue remettre une déclaration a pris peur, et elle est partie.

« Si l'objectif était l'intimidation, c'est réussi ».

L'accès à la mairie n'a pas été empêché. Pris en compte.

113. xxxx

Difficultés à se rendre à la mairie ce jour.

« Chacun a le droit de défendre son point de vue, mais il n'est pas normal de bloquer l'accès à la mairie (nous avons été obligés de nous garer assez loin et de nous y rendre à pied ».

L'accès à la mairie n'a pas été empêché. Pris en compte.

114. Mme Clara Vanosmael et M. Bart Vanneuwenmuy

Ils viennent d'acheter une maison à la Chaume et ils n'ont pas été informés du projet d'implantation d'une carrière.

Ils ont adressé une lettre au maire et en ont donné copie au commissaire enquêteur.

Avis défavorable.

Pris en compte.

115. Mme Duprat, maire retraité, 14 rue des Minières 36300 Pouligny Saint Pierre

Le village de La Boudinière a bénéficié de subventions environnementales avec enfouissement des réseaux, et des actions du PNR ; il est dommage que le projet de carrière en soit si proche.

La quiétude et la santé des riverains sont mises en cause.

Elle doute que ce projet soit vraiment une retombée économique pour la commune.

Avis défavorable

Pris en compte.

116. M. Philippe Demuit, les Vigneaux 36300 Le Blanc, président de la FDSEA 36

« Les agriculteurs de la région du Blanc adhérents à la FDSEA 36, sont en accord avec le projet de carrière. »

Avis favorable.

Pris en compte.

117. M. Gérard Miard Mont la Chapelle 36300 Pouligny Saint Pierre

Nous apprenons que des projets à court, moyen et long terme risquent d'impacter le calme que nous étions venus rechercher dans cette région de Brenne.

Routes encombrées, poussière et de graves contraintes sur les enjeux touristiques.

Avis défavorable.

Pris en compte.

118. M. Jean-Noël Brouard La Chaume 36300 Pouligny Saint Pierre

La demande d'autorisation est réalisée par Mme Monique Moreau la 5 juillet 2017 agissant en qualité de gérante de la SARL Moreau alors qu'elle a laissé ses fonctions de gérante en février 2017.

Bien noté.

119. Mme Patricia Aubin 10 rue Edith Piaf 44340 Bouguenais

Appréciant le calme lors de leurs séjours dans un gîte du hameau de La Boudinière, ils se déclarent atterrés par le projet de carrière.

Ils demandent de décaler la carrière et de ne pas la laisser à 20 m des habitations.

Avis défavorable

Pris en compte.

120. M. Dominique Castel 44340 Bouguenais

Il ne comprend pas ce projet au plus proche d'un village, qui risque de dépeupler un peu plus les villages des alentours et de détourner des touristes à la recherche de calme et de tranquillité.

Avis défavorable.

Pris en compte.

121. M. Patrice et Mme Céline Loiret les Champs Durand 36300 Pouligny Saint Pierre

Ils sont pour l'évolution positive de leur commune, pour une activité économique continuant de préserver l'environnement ;

Ne pas oublier que l'on ne travaille pas jour et nuit dans une carrière.

Avis favorable.

Pris en compte.

M PJ12
14/15

122. M. Olivier Millin les Veillons 36300 Pouligny Saint Pierre
Est pour le développement de la commune.
Avis favorable.
Pris en compte.